

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Juin 2023

159x23

### ATTRIBUTION DE SUBVENTION 2023 A L'ASSOCIATION " POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE "

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE : 27 Parc des Amandiers  
13170 LES PENNES MIRABEAU

Président : Mr Guy DELFOUR  
N° de Siret : 494 995 822

dont l'objectif est l'information et la promotion à la recherche de nouveaux donateurs bénévoles a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 500 €

En complément, il est à préciser que l'association organise 12 collectes de sang annuelles (salle du Conseil Municipal Hôtel de Ville et salle Tino Rossi).

L'association propose aussi des interventions en milieu scolaire :  
. 5 classes de CM1/CM2 (Cadeneaux et Bouroumettes)  
. 6 classes de 5eme du collège J. Monod

Vu l'avis favorable de la Commission Cohésion Sociale

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association " POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE " : 500 €

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 34  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE  
ROMAIN AMARO

LE MAIRE  
MICHEL AMIEL